



## Pôle Neurosciences

### **PROFIL DE POSTE** **Psychologue clinicien à 80 %** **Service de Neurochirurgie**

|                            |                   |                                 |
|----------------------------|-------------------|---------------------------------|
| Codification du document : | Rédacteur(s) :    | Service des psychologues        |
| Date d'application :       | Approbateur(s) :  | Service des psychologues<br>DRH |
|                            | Gestionnaire(s) : | DRH<br>Service des psychologues |

## **LOCALISATION ET RATTACHEMENT**

### **PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE**

Le service de neurochirurgie réalise un peu plus de 2500 interventions par an. Ses domaines d'expertise concernent la pathologie tumorale intracrânienne, la chirurgie du rachis et de la moelle épinière, la pathologie vasculaire (anévrisme et malformation artério-veineuse), la neurochirurgie fonctionnelle (épilepsie, mouvements anormaux).

Enfin, l'équipe prend en charge toutes les pathologies traumatiques du crâne et du rachis.

Le service est également habilité à la pratique de la neurochirurgie pédiatrique dans tous les domaines et en particulier les tumeurs et les pathologies malformatives (craniosténoses). Les enfants sont hospitalisés dans le service de chirurgie pédiatrique à l'hôpital sud.

Le service accueille des patients venant de toute la Bretagne, mais également des Pays de Loire, et de Normandie.

Le service est composé de deux unités d'hospitalisation conventionnelle :

- 15 lits sur le Bloc Hôpital (oncologie et neurochirurgie fonctionnelle), service hébergeant également 5 lits d'ophtalmologie
- 30 lits sur le Centre Chirurgical et Interventionnel (rachis, pathologies vasculaires et pathologies traumatiques)

Ainsi que de :

- 8 lits de neurochirurgie identifiés sur l'Unité de Soins Intensifs Polyvalents (USIP)

### **LIEU D'EXERCICE** - Site de Pontchaillou – CHU de Rennes

Service de neurochirurgie – Bloc Hôpital (3<sup>ème</sup> étage)

Service de neurochirurgie – Centre Chirurgical et Interventionnel (5<sup>ème</sup> étage)

Unité de Soins Intensifs Polyvalents, secteur E et D – Centre Chirurgical et Interventionnel (4<sup>ème</sup> étage)

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE**

Direction du CHU

Direction du pôle Neurosciences

**RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES**

Service d'affectation

Ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du service

Service des psychologues

***ACTIVITES******MISSIONS CLINIQUES :***

- Proposer des entretiens cliniques individuels auprès des patients et/ou de l'entourage familial tout au long de l'hospitalisation et/ou en consultation externe, en amont/en aval de l'hospitalisation ou dans le cadre d'un travail de prévention
- Accorder une attention particulière aux temps d'annonce (diagnostic, décision d'acte chirurgical, aggravation de la pathologie, récurrence, arrêt des traitements, etc.), aux situations d'urgence, de réveil post-traumatique, comme celles correspondant à la survenue d'un handicap
- Proposer une pratique du groupe selon le public accueilli
- Contribuer au diagnostic sur le fonctionnement psychique du patient face à la maladie somatique avec ses conséquences et ses enjeux
- Rédiger des comptes rendus et des transmissions dans le dossier de soins informatisé.
- Participer aux différents temps institutionnels du service : synthèses, staffs, réunions psycho-sociales, réunions collégiales...
- Contribuer à soutenir la réflexion et l'engagement au cas par cas de l'équipe pluridisciplinaire pour chaque prise en charge en soutenant les temps de réflexion formels et informels dans l'unité
- Favoriser une réflexion sur la relation soignant-soigné dans la pratique quotidienne et travail de soutien auprès des équipes lors des situations difficiles
- Etablir des liens avec les partenaires des réseaux de ville : psychologues, orthophonistes, psychiatres, médecins traitants, etc.
- Recherche et mise en place d'un suivi adapté à l'extérieur de l'hôpital : travail de relais et de communication avec les partenaires locaux extérieurs.

***MISSIONS INSTITUTIONNELLES :***

- Participer à la continuité des prises en charge psychologiques au sein de l'établissement.
- Contribuer à la structuration de la profession au CHU en participant notamment aux Collèges mensuels du Service des psychologues et en s'investissant dans ses commissions
- Participer à l'élaboration de travaux de recherche et sur la pratique professionnelle ; communiquer les résultats de ces travaux dans des congrès, séminaires et revues professionnelles.
- Encadrement et tutorat des stagiaires psychologues.

***MISSIONS FORMATION-INFORMATION-RECHERCHE***

- Actualisation permanente des connaissances et réflexion sur sa pratique et son positionnement professionnel
- Participation à des actions de formation et de recherche au sein du CHU et à l'extérieur (formation personnelle et continue, communications orales lors de journées d'études, tables rondes etc., projets de recherche)

***EXIGENCES DU POSTE*****DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)**

- DESS ou Master II de psychologie clinique et psychopathologie (cf. décret No 91-129 du 31 janvier 1991 portant sur le statut particulier des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière).

**EXPERIENCE(S) SOUHAITEE(S)**

- Expérience en établissement de santé appréciée

### **CONDITIONS D'EXERCICE**

- Ethique et déontologie professionnelles (respect du code de déontologie en vigueur)
- Temps de travail : 0.80 ETP en remplacement de congé maternité. Le poste est à pourvoir **du 12/05/2026 au 31/08/2025 inclus (possiblement renouvelable)**
- Travail en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec les réseaux de prise en charge existants
- Autonomie statutaire tant dans l'organisation que le choix des modes d'intervention.
- Actualisation permanente des connaissances et travail sur son positionnement clinique (supervision, fonction FIR, groupes de travail, etc.)
- La présence du psychologue doit correspondre à l'organisation du service. Les congés sont à poser de préférence sur les temps de fermeture de l'unité, si le poste est concerné.

**CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIE EN FONCTION  
DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES**